

**CHARTRE DES USAGES NUMERIQUES POUR UNE COMMUNICATION REGULIERE
ENTRE LE COLLEGE ET LES FAMILLES**

Article 1 : principes

La présente charte a pour objet de préciser les usages et leurs modalités des différents outils numériques mis à disposition des familles dans le cadre de leur relation avec le collège, dans le cadre de la dématérialisation du carnet de correspondance.

Article 2 : accès général

Les responsables légaux ou / et les personnes en charge (familles d'accueil, éducateurs, ...) appelées dans les autres articles de la charte « les familles » ont accès à Pronote par le biais d'Educonnect afin de disposer d'un accès aux éléments de scolarité de leur enfant : absences, retards, évaluations (notes et compétences), observations, punitions, ... ainsi qu'à un module de discussion avec les équipes enseignantes.

Article 3 : modalités d'accès

Les familles doivent impérativement utiliser l'accès « responsable légal » d'Educonnect pour accéder à leur espace Pronote. L'accès « élève » est réservé uniquement aux élèves. En cas de perte d'identifiant ou de mot de passe, ils doivent dans les meilleurs délais les redemander à l'établissement.

Article 4 : absences

Les familles justifient les absences de leur enfant par le biais de l'application Pronote en indiquant le motif de l'absence dès le début de l'absence de leur enfant. En cas d'impossibilité d'accès à Pronote, les familles justifieront l'absence en envoyant un mail à l'adresse suivante : ce.0351795l@ac-rennes.fr ou en fournissant un justificatif écrit au retour de l'élève (avec un appel à la vie scolaire dès le début de l'absence).

Article 5 : module discussion

Les familles et les élèves ont à leur disposition un module de discussion intégré à Pronote pour la correspondance avec les équipes enseignantes. Ce module permet des échanges, certes rapides et accessibles mais il n'est pas synonyme de réponse immédiate.

Un droit à la déconnexion existe pour les personnels comme pour les familles. Les personnels n'ont aucune obligation de répondre en soirée ou durant le weekend et les vacances. Il est important de veiller aux horaires d'envoi des messages de part et d'autre.

La correspondance élèves concerne uniquement des demandes d'aide ou de précisions sur des activités scolaires, ou bien des réponses à des questions posées par les enseignants.

Concernant la correspondance des familles avec les enseignants, il est important de rappeler que ces échanges écrits doivent rester cordiaux, respectueux des personnes (y compris dans la forme).

Il est important de rappeler que différer une réponse ou un message permet, en cas de tension ou de désaccord, d'éviter une réponse trop abrupte ou émotionnelle. Les différents échanges ont vocation à être constructifs pour permettre le meilleur partenariat possible pour accompagner les élèves.

Tout abus ou non-respect de ces règles pourra entraîner la suspension temporaire ou définitive du module discussion pour la partie concernée.

Ce module mis à la disposition des familles ne remplace pas le lien important permis par les échanges oraux, plus efficaces pour réguler une situation complexe.

Article 6 : Informations

Le collège (Direction et enseignants) diffuse régulièrement par le biais de Pronote des informations concernant le fonctionnement global du collège ou bien des actions précises concernant des élèves en particulier. Afin de faciliter le suivi, il est demandé aux familles de cocher systématiquement la case « j'ai pris connaissance de cette information ».

Article 7 : observations, oublis de matériel, travail non fait

Dans le cadre de la dématérialisation du carnet de correspondance, les personnels enseignants sont amenés à remplir des observations concernant le comportement et le travail des élèves. Il est donc nécessaire de consulter régulièrement l'application Pronote pour prendre connaissance de ces saisies et ainsi déclencher un accusé de réception numérique (uniquement possible par le compte « responsable légal »).

Je soussigné,, responsable légal de l'élève, scolarisé en reconnais avoir pris connaissance et m'engage à respecter la charte des usages numériques.

Date et signature :